

COMPTE-RENDU DU CHS-CT DU 29 JANVIER 2021

Cette réunion s'est tenue exclusivement en audioconférence en présence de M ODRU qui présidait cette instance et du directeur départemental des douanes.

En ouverture de l'instance, les représentants CGT ont lu la liminaire suivante :

M le Président,

Les agents de la Fonction publique le savent : à la crise sanitaire et ses lourdes conséquences, s'ajoutent les mauvais coups de la politique gouvernementale.

Les fermetures des services publics implantés dans les territoires se multiplient et les regroupements et restructurations, assortis des éternelles suppressions d'emplois, dégradent toujours plus les conditions de travail et la santé des agents.

La mise en œuvre de la loi dite de transformation de la Fonction publique a de désastreuses répercussions notamment sur la représentation des personnels et donc sur leurs droits.

Les pouvoirs publics entendent en finir avec le statut général des fonctionnaires, développer une précarisation de l'emploi public, casser les droits et les garanties des personnels.

Ces dernières semaines, la DGFIP met à profit la période de crise sanitaire pour accélérer la mise en place de ses projets destructeurs en reprenant à marche forcée les restructurations, la démétropolisation, les concentrations en pôles nationaux (SIP SIE, SPF), le « Nouveau Réseau de Proximité », et la mise en place du zéro cash.

A la DGDDI, le transfert de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et les menaces sur le maillage territorial vont définitivement fragiliser l'ensemble de la Douane.

Toutes ces fermetures et restructurations de services n'ont qu'un but : supprimer encore des emplois. Nos conditions de travail au quotidien se détériorent et les services croulent sous la charge de travail tandis que les pressions sont toujours plus fortes.

Les difficultés créatrices de stress et d'épuisement moral ou physique apparaissent dans de nombreux services des 2 directions.

Les réorganisations calamiteuses affaiblissent les capacités à assumer les missions qui étaient confiées et enlèvent aux agents la satisfaction du travail bien fait et du service de qualité rendu au public. L'impossibilité de s'épanouir au travail provoque un mal-être généralisé chez les personnels. Voilà les réalités que les « hauts fonctionnaires » de la DG ne connaissent pas ou dont ils se fichent car ils ne les vivent pas !

Concernant notre département, vous vous êtes engagés à mobiliser l'Equipe de renfort auprès de services qui connaissent ou vont connaître des difficultés de fonctionnement suite à un manque criant de personnel. Mais dans quelle mesure pourrez-vous continuer à soutenir les postes de Sauveterre de Béarn ou de Pau Centre Hospitalier, et aider notamment les trésoreries d'Orthez, et de St Jean Pied de Port qui vont prochainement connaître des départs à la retraite ?

Avec la reprise de la crise sanitaire et alors que la période a démontré avec force combien nos services publics sont indispensables face aux attentes des citoyens mais aussi des acteurs économiques, il est impensable que les réformes, les restructurations et les suppressions d'emplois prévues au Ministère des Finances ne soient pas abandonnées.

Pour la CGT Finances 64 , notre administration doit se concentrer sur la préservation de la santé des agents et de leurs missions.

REPOSE DE LA DIRECTION A LA LIMINAIRE CGT

Le Président s'est lancé dans un discours convenu sur la nécessité des réformes à la DGFIP et sur le fait que les réformes se mettaient en place tranquillement comme c'était prévu de longue date. Il a indiqué que les solutions pour les petites structures étaient bien de les regrouper dans de plus grosses structures.

Les élus CGT l'ont immédiatement contredit : les difficultés sont ressenties autant dans les petites que dans les grandes structures. Chaque restructuration ou regroupement s'accompagne de son lot de suppressions d'emplois... et les charges ne diminuent pas.

Nous avons également souligné le fait qu'il était absurde de continuer une réforme prévue de longue date, sans tirer les enseignements du contexte actuel qui a démontré l'importance des services publics et de la proximité en cas de crise.

Il a fallu plusieurs échanges pour qu'il évoque enfin la situation de mal-être des collègues et la dégradation de leurs conditions de travail. Sans jamais répondre sur le fond du problème de la souffrance au travail, il a toutefois assuré que c'était sa préoccupation majeure. On est rassurés !

LA SITUATION SANITAIRE A LA DDFIP 64

Au 29 janvier 2021, 3 collègues étaient testés positifs et 2 étaient en isolement.

Agents Présents	Agents absents	Télétravailleurs	Agents Nomades Télétravailleurs	Taux de télétravailleurs sur une journée	Taux de télétravailleurs au moins 1 jour sur une semaine
524	132	138	35	25 %	31 %

1 - Concernant le télétravail, la Direction a indiqué utiliser à plein le matériel disponible et continuer de déployer le nouveau matériel. La mise en place doit être faite dans le respect des contraintes de travail et des nécessités de services, tout en respectant les besoins des agents et la nécessité de garder du lien.

La DDFiP 64 dispose de 252 ordinateurs portables : 125 pour les télétravailleurs classiques et 127 pour les autres situations (agents vulnérables, COVID et équipement des chefs de service).

Une trentaine de nouveaux ordinateurs sont également en préparation.

Les chefs de service ont accès via Ulysse cadre à des outils permettant d'organiser et d'encadrer une équipe.



2 - Les masques tissus distribués par la direction sont tous de catégorie 1 et répondent donc aux nouvelles normes sanitaires.

Une nouvelle dotation devrait prochainement être distribuée aux agents.

La distribution de masques chirurgicaux à l'ensemble des agents a été évoquée, mais le Président a indiqué que cette possibilité ne répondait pas aux directives du Secrétariat Général.

3 - Le respect du couvre-feu :

Suite aux demandes des représentants CGT, le directeur a bien précisé que même si les agents sauf situation exceptionnelle ne devaient plus rester au-delà de 18 heures, les chefs de services ne pouvaient pas imposer un départ plus tôt à leurs équipes sous prétexte du délai de route pour rentrer à la maison.

Il n'est donc pas normal que chaque agent ne puisse pas disposer d'une autorisation de sortie à partir de 18 heures pour rejoindre son domicile !

4 - La restauration collective :

La nouvelle jauge sanitaire passe de 4 m² par agent à 8 m² lorsque le port du masque n'est plus possible (distance de 2 mètres entre 2 personnes).

Pour cette raison, les capacités de présentiel dans les restaurants administratifs sont considérablement réduites.

Avec l'augmentation à venir de la prise de repas à emporter, les représentants CGT ont insisté sur le fait que le problème du respect de la jauge agent par m² allait se déplacer vers les postes de travail ou les salles prévues pour la restauration.

La direction a indiqué réfléchir aux solutions organisationnelles et matérielles à mettre en place...

LES ACCIDENTS DE SERVICE

Un recensement des accidents de service survenus en 2019 et 2020 nous a été présenté en séance.

Ils concernent essentiellement des chutes sur le lieu de travail ou le trajet domicile travail, avec blessure ou fracture.

LES PROPOSITIONS DE PROGRAMME POUR LA DDFIP 64

Le budget 2021 devrait s'élever à 125 000€.

Nature des opérations	Prix
Frais de secrétariat	200,00 €
Amélioration des postes de travail : achat de 20 pupitres docuglide	Marché UGAP
Remplacement porte issue de secours SIP/SIE Biarritz	4805,20 €
Pose de luminaires extérieurs SIP/SIE Orthez	Devis en cours
Création d'une cloison phonique pour la future salle de repos du CDC	Devis en cours
Provision pour aménagements de postes	15 000€
Provision pour formations supplémentaires en 2021	10 000€

Concernant la douane, l'achat de bras support écran, de fauteuils de bureau ainsi que des supports PC portable a été acté et les devis seront présentés après recensement des besoins.

Les aménagements de postes (achat de fauteuils, de souris ergonomiques...) étaient pris en charge en 2020 sur le budget départemental.

Pour 2021, c'est au CHS CT de financer ces projets, 15 000 € ont donc été provisionnés.

Pour la DDFIP 64, 3 projets de travaux ont été présentés lors de ce premier CHS-CT.

- Le remplacement de la porte de l'issue de secours à Biarritz ainsi que la pose de luminaires à Orthez ont été actés.

- De gros travaux d'étanchéité sont prévus en 2021 au SIP SIE de Biarritz. Ils seront pris en charge par un budget spécial géré par la préfecture.

- Le projet concernant la création d'une salle de repos au bout de la salle de formation a soulevé de nombreuses interrogations, sachant que le Centre de Contact dispose déjà d'une salle de détente où il est possible de se restaurer.

Les représentants CGT ont également souligné que la création de cette salle même si elle ne retire pas de postes susceptibles d'accueillir des agents en formation, intervient sur la jauge agent par m² et pourrait donc en réduire ses capacités.

Devant ces nombreuses interrogations, le directeur avait peu d'arguments à faire valoir, d'autant plus qu'aucune organisation syndicale n'a défendu ce projet lors de la réunion.

Les représentants CGT ont finalement demandé à ce que la pertinence de ces travaux soit étudiée à l'issue de la visite du CHS-CT au Centre de Contact.

L'INSTALLATION DU CENTRE DE CONTACT DES PROFESSIONNELS

Elle se fera dans le bâtiment du petit Monpezat à Pau.

Les services sociaux, l'ATSCAF, la secrétaire animatrice du CHS-CT ainsi que les organisations syndicales qui avaient leurs locaux sur place devront être relogés.

Seuls le cabinet du Médecin de Prévention et le bureau de l'assistante sociale resteront au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Les travaux nécessaires à l'installation doivent débuter au mois d'avril et sont pilotés directement par la Direction Générale. Il n'est pas prévu à ce stade d'équiper le bâtiment d'un ascenseur.

Un bureau de travail au rez-de-chaussée sera prévu en cas de besoin.

QUESTIONS DIVERSES

Les représentants CGT, compte tenu de la situation dans les services, ont demandé à ce que le rapport annuel du Médecin de Prévention soit mis à l'ordre du jour du prochain CHS-CT.

Il est indispensable d'avoir une vision globale de la situation des agents de la DDFiP 64 et de la Douane avec en complément la présentation du tableau de veille social qui recense notamment l'ensemble des arrêts maladie.



Les représentants CGT Finances 64

DDFiP 64 : Anne SEGUIER – Eric MANRY Douane 64 : Marie COIGDARRIPE – Laurent LONDAIZ